



Luxembourg, le 3 mai 2016

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre
des Députés

LUXEMBOURG



Monsieur le Président,

Depuis la reprise en 2010 des discussions entre l'UE et le Mercosur en vue d'un accord d'association, plusieurs cycles de négociations ont déjà eu lieu. Pourtant, les participants ont dû reconnaître que si des progrès ont été enregistrés sur les parties normatives de l'accord, les discussions entamées quant à l'accès aux marchés respectifs n'ont pas encore été couronnées de succès.

Lors du Conseil « Agriculture » qui s'est tenu au Luxembourg le 11 avril 2016 en présence de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et de la Protection des consommateurs ces négociations étaient à l'ordre du jour.

Apparemment l'avis généralement partagé par les États membres est que le moment pour relancer les négociations soit mal choisi. Un tel accord risquerait d'avoir un impact négatif sur l'agriculture européenne et ces négociations se heurteraient ainsi à une incompréhension de la part des agriculteurs et de leurs représentants.

Ainsi j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 82 de notre Règlement interne, je souhaite poser une **question élargie** à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et de la Protection des consommateurs afin de connaître la position du Luxembourg concernant les négociations entre l'Union européenne et le Mercosur, le progrès de celles-ci ainsi que l'enjeu d'un éventuel accord, tout spécialement pour le secteur de l'agriculture.

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

Gusty GRAAS
Député

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu